



Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	C
Intitulé du poste :	Agent « constats de dégâts Ours » (h/f)
Affectation :	Direction générale déléguée territoire et outre-mer Direction régionale Occitanie
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du Chef de service
Résidence administrative :	Saint-Girons (09)
Conditions d'emploi :	Contrat à durée déterminée de 5 mois à pourvoir par un contractuel - rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 1 539€ et 1 655 € bruts mensuels

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

L'OFB est chargé de l'exécution d'une partie du plan d'actions relatif à l'Ours brun. Ses missions sont la recherche et le suivi de l'espèce en France, ainsi que toute opération de gestion sur les individus qui transitent dans les montagnes des Pyrénées.

Parmi ces opérations de gestion, l'OFB est chargé de constater tout dégât aux biens potentiellement attribué à un ours. Ces dégâts concernent des biens agricoles comme les animaux domestiques (brebis) et les ruchers.

Les constats de dommages Ours s'effectuent directement sur le terrain, le plus souvent sur les estives concernées.

Sous l'autorité du chef de service départemental de l'Ariège, basé à Foix (09), l'agent réalise les constats de dégâts susceptibles d'avoir été occasionnés par un ours ou tout autre prédateur, sur la base des déclarations quotidiennes des agriculteurs. Ces constats de dégâts se concentrent en majorité sur la partie occidentale du département de l'Ariège, mais peuvent concerner la partie orientale. Ponctuellement, l'agent peut être appelé à effectuer sa mission sur les départements limitrophes.

Description du poste :

Activités principales :

Réaliser les constats de dégâts sur bétail (ou ponctuellement sur ruchers) : gérer les appels des requérants ; programmer les constats ; Organiser le déplacement sur le lieu du dégât et la rencontre avec l'éleveur ; remplir la fiche de constats de dégâts, prendre des photos et localiser le site par GPS ; Mettre au propre un dossier de dommage incluant la fiche, des photographies classées, et une cartographie.

Participer au suivi de l'ours : Participer à la collecte d'indices de la présence d'ours dans le cadre du suivi de l'espèce (recherche et collecte de poils, excréments, empreintes, etc).

Autres missions techniques : Le cas échéant, épauler les agents permanents de l'OFB dans leurs missions techniques régulières.

PROFIL RECHERCHE

Un diplôme minimum de niveau V, de type brevet professionnel, de préférence dans le domaine agricole, avec spécialité faune sauvage ou espaces naturels est demandé.

Une expérience dans le secteur agricole sera appréciée.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissances de la biologie animale, du milieu agricole et de l'élevage.
- Connaissance de la réglementation en matière d'environnement et d'agriculture.
- Compétences pour s'orienter en milieu naturel et aptitude physique pour progresser en montagne.

Savoir-faire opérationnel :

- Maîtriser les outils bureautiques de base, l'utilisation d'un GPS et d'un smartphone.
- Gérer des situations de crise et manipuler des cadavres d'animaux.

Savoir-être professionnel :

- Bonne capacité d'adaptation et aptitude à communiquer avec différents interlocuteurs.
- Rigueur dans l'application de protocoles techniques.
- Neutralité, respect de l'obligation de réserve, discrétion, sens de l'écoute, pédagogie

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence DRO/DEGATOURS/C à recrutement@ofb.gouv.fr

Pour vous renseigner sur le poste :

Julien STEINMETZ, unité grands prédateurs, (Direction Régionale Occitanie) (tel : 06 25 03 18 65 – mail : julien.steinmetz@ofb.gouv.fr)

Oliver TARTAGLINO, chef de service de l'Ariège (Direction Régionale Occitanie) Tel : 06 71 72 11 23 – mail : olivier.tartaglino@ofb.gouv.fr).

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **2 mai 2020**.